

Bactéries productrices de carbapénèmases

EPC (entérobactéries productrices de carbapénèmases) ou CRE (carbapenem-resistant-enterobacteriaceae), Pseudomonas et Acinetobacter producteurs de carbapénèmases



Epidémiologie

Agent infectieux	Entérobactéries, <i>Pseudomonas</i> ou <i>Acinetobacter</i> producteurs de carbapénèmases
Réservoir	Homme
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • par contact direct entre patients • par l'intermédiaire du personnel (mains) • par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examen, instruments, environnement immédiat)
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	Variable
Durée d'infectiosité	Durée du portage de la bactérie productrice de carbapénèmase, de quelques semaines à plusieurs mois. Peut être prolongée en particulier chez les patients immunocompromis

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	CONTACT
Suivi microbiologique	<p>Réadmission d'un patient connu : Dépistage par frottis rectal (s'assurer de la présence de matière fécale sur le frottis)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si 1er dépistage négatif (en l'absence d'une antibiothérapie efficace contre le germe producteur de carbapénèmase) et dernier prélèvement positif > 6 mois, faire un 2ème puis un 3ème dépistage (culture de selles) à 7 jours d'intervalle • Envoyer les prélèvements au laboratoire d'épidémiologie du CHUV
Placement du patient	Chambre individuelle avec sanitaires dédiés
Matériel de soins	Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles Privilégier le matériel à usage unique
Voisins	Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
Durée des mesures	Pendant toute la durée du portage EPC (selon indication du service HPCI)
Transport du patient	Vêtements propres Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates Limiter les déplacements aux besoins essentiels
Circulation du patient	Limiter les changements de services En présence de diarrhées, d'incontinence fécale ou d'infection active: maintien en chambre

Visiteurs	Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre
Mesures spécifiques	Distribuer la brochure d'information " "patient porteur de EPC (CRE)" "
Transfert/sortie	Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels A la levée des Mesures Additionnelles: <ul style="list-style-type: none"> • désinfection minutieuse du lit • changement de la literie
Environnement	Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient <ul style="list-style-type: none"> • changement du rideau de séparation • désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, barrières, etc.)
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles
Autres	Vaisselle: filière habituelle

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Documentation système d'alerte	
Déclaration au médecin cantonal	Déclaration du médecin dans un délai d'une semaine Formulaire: EPC - Entérobactéries productrices de carbapénèmases
Mesures en cas d'épidémie	